

Commission Régionale Sportive (CRS)

Tél. 07 86 49 99 51 crs@volleyidf.org

Cachan le, vendredi 12 décembre 2025

Saison sportive : 2025/2026

Sanctions Terrain

Compétition	N° du match et Date	Nom et Prénom	Fonction	Club	Sanction Terrain
Championnat Pré-national Senior M	PMAA035 du 06/12/2025	M. BRUNEAU LEO	Joueur	CLUB ESPACE SPORTIF DE SUCY	Carton Jaune
Championnat Pré-national Senior M	PMBA034 du 06/12/2025	M. HUGUEL ALEXANDRE	Joueur	RUEIL ATHLETIC CLUB	Carton Jaune
Championnat Régional 2 Senior F	2FAA034 du 06/12/2025	Mme RAGU JULIE	Joueuse	UNION SPORTIVE WISSOUS VB	Carton Jaune
Championnat Régional 2 Senior M	2MDA035 du 07/12/2025	M. JAYAT ALEXIS	Joueur (Capitaine)	EXCELLENCE SUD-ESSENNE VOLLEY-BALL	Carton Jaune

- ❖ **Conformément à l'article 24.2 du RGES : Pour qu'une réclamation de sanction de Terrain soit reconnue valable sur la forme il faut :**
 - Qu'elle soit confirmée auprès de la Commission Sportive référente, par courriel avec AR, dans les quarante-huit heures (48h) qui suit la rencontre concernée.
 - Que cette confirmation soit effectuée par l'intéressé ou son représentant légal.
 - Que cette confirmation comporte une argumentation motivée pouvant permettre à la Commission de Discipline concernée d'envisager l'étude de la réclamation.

Seule la réclamation de sanction de Terrain reconnue valable sur la forme peut être étudiée sur le fond par la commission de discipline concernée.

Championnat régional 1 senior masculin

Poule A :

- Dossier n°33 : 1MAA033 - SP CLUB BRIARD / ENTENTE SPORTIVE DE VILLIERS du samedi 06/12/2025 :
 - La rencontre n'a pas eu lieu.

Championnat régional 2 senior féminin

Poule C :

- Dossier n°34 : 2FCA033 - SPORTING CLUB NORD PARISIEN 2 / CONFLANS ANDRESY-JOUY VB du samedi 06/12/2025 :
 - Une observation a été inscrite dans le pavé « remarques » de la feuille de match.

Poule D :

- Dossier n°35 : 2FDA031 - V.B. 14 / COURBEVOIE SPORTS 2 du dimanche 07/12/2025 :
 - La rencontre a été interrompue lors du 3^e set.

Championnat régional Jeunes

Championnat Régional « Or » M18 Féminin :

- Dossier n°36 : FOR006 - ACBB / VINCENNES VOLLEY CLUB du samedi 06/12/2025 :
 - Présence de trois (03) joueuses mutées de l'équipe **ACBB** sur la feuille de match.

❖ **Conformément à l'article 4.2 du RGISA, les GSA disposent d'un délai de 5 jours pour transmettre leurs observations par courrier électronique.**